

REMISE A NIVEAU SSIAP1

Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes Agent de Sécurité Incendie en ERP et IGH

Présentation Envergure

Depuis 1987 Envergure, favorise l'épanouissement professionnel de chacun, en accompagnant les différentes phases de transitions, d'évolution de nos candidats par le biais de nos solutions faites sur mesure, en revendiquant le Travail pour Tous. Filiale du Groupe Actual, nous pensons que le travail est une force pour tous. Notre devise « Construisons ensemble votre travail » reflète notre vision selon laquelle la valeur travail est indissociable d'un engagement humaniste. Convaincus de l'utilité de notre action, nous accompagnons les hommes et les femmes pour qu'ils se réalisent dans le travail. Guidés par un esprit entrepreneurial et militant, nous mettons tout en œuvre pour réussir la rencontre entre les candidats et les entreprises.

Présentation du métier visé

Secteurs d'activités :

- Dans le respect de la législation et de la réglementation, des procédures et des consignes, **l'Agent Sécurité Incendie** s'assure du maintien en condition opérationnelle de l'ensemble des dispositifs de sécurité incendie de l'établissement.
- Il assure le secours à victime et l'assistance à personnes des personnes de l'établissement.

Type d'emplois :

- Agent de Sécurité Incendie
- Code ROME : K2503

Recyclage & Remise à Niveau

Pour exercer votre fonction dans un service de sécurité incendie vous devez mettre à jour vos compétences tous les 3 ans.

Pour cela vous devez effectuer :

- un recyclage, si vous n'avez pas dépassé votre date anniversaire de diplôme et si vous avez effectué un minimum de 1607 heures sur les 36 derniers mois dans votre fonction, **OU**

- une remise à niveau si votre date anniversaire de diplôme est dépassée ou si vous avez effectué moins de 1607 heures sur les 36 derniers mois dans votre fonction.

Public cible

Vous êtes :

- Agents de sécurité
- Pompiers

- Employés travaillant en environnements à risque

Et vous :

- Souhaitez continuer à exercer en tant qu'Agent de Sécurité Incendie en ERP et IGH

Objectifs :

A l'issue de la formation RAN SSIAP 1, les participants ont actualisé les connaissances nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens au sein des établissements recevant du public (ERP) et dans les immeubles de grande hauteur (IGH).

- sensibiliser les employés
- intervenir face à un début d'incendie
- alerter
- évacuer le public
- accueillir les secours
- entretenir les moyens de secours
- porter assistance aux personnes.

Prérequis

- Toute personne répondant aux conditions d'accès ci-dessous.

Condition d'accès

Conformément à l'arrêté du 02 mai 2005 modifié, le candidat à la formation doit remplir les conditions suivantes :

- Justifier l'obtention du diplôme SSIAP 1 ET/OU d'une attestation REC (recyclage) ou RAN (Remise à Niveau) de moins de 3 ans
- Ne pouvant pas justifier de 1607 heures de travail en tant que SSIAP 1 durant les 3 dernières années ou ayant passé la date de recyclage
- Être titulaire d'un document d'identité en cours de validité
- Être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes :
 - ✓ PSC 1 (de moins de deux ans)
 - ✓ Sauveteur secouriste du travail (SST) ou PSE 1, (de moins de deux ans)

Modalités d'accès

- Sur dossier

Délais d'accès

- 2 mois

Durée

Durée totale : 21 heures / 3 jours

Effectif par session

- Minimum : 6 à 15 maximum

Tarifs

- Nous consulter

Indicateurs de performance

Nombre d'apprenants formés

- Taux de satisfaction

Nouvelle action : les taux des indicateurs seront diffusés dans les 6 mois qui suivront la fin de la première action réalisée.

Profil des intervenants

Formateurs professionnels. Titulaires du SSIAP2 et SSIAP3

Modalités pédagogiques

Démarche et méthodes :

- Recueil des attentes et adaptation des contenus et méthodes aux besoins individuels
- Alternance d'apports théoriques, méthodologiques et pratiques par atelier
- Analyse de pratiques et échanges d'expérience
- Mises en situations professionnelles
- QCM d'entraînement
- Visite de sites

Modalités Techniques & outils

Conformes aux attendus de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié.

- Espaces de formation adaptés
- Système de Sécurité Incendie (SSI)
- Manipulation d'extincteurs
- Vidéo projecteur et diaporamas
- Quizz Box
- Supports de formation, document conforme aux textes des ERP et IGH et à l'arrêté du 02 mai 2005 modifié.

Modalités de suivi et d'accompagnement

Outils de suivi

- Feuilles de présences signées par demi-journée / émargement électronique
- Livret stagiaire

Outils de suivi et d'accompagnement :

- Au démarrage : Recueil des attentes et des besoins
- En cours de formation : Évaluations des acquis
- En cours de parcours : Evaluation des acquis et de la satisfaction
- Post formation : Evaluation de l'impact de la formation

Contenu pédagogique

Ce programme, défini par le ministère de l'Intérieur, est conforme à l'arrêté du 02 mai 2005 modifié.

Rappels sur les fondamentaux et les principes généraux de sécurité incendie au regard du règlement de sécurité incendie.

- Évolution de la réglementation en matière de prévention.

Sécurité incendie

- Encadrement de feux pratiques
- Comportement au feu
- Fondamentaux de sécurité incendie en ERP/IG
- Principes d'évacuation
- Particularités en type U et IGH
- Moyens de secours
- Systèmes de sécurité incendie

Mise en situation d'intervention

- Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie
- Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité.

Fonctionnement d'un poste de sécurité

- Appel, guidage des secours publics

Formalisation à l'issue de la formation

Attestation nominative de compétences et de Fin de formation

Recyclage & Remise à Niveau

Pour exercer votre fonction dans un service de sécurité incendie vous devez mettre à jour vos compétences tous les 3 ans.

Pour cela vous devez effectuer :

- un recyclage, si vous n'avez pas dépassé votre date anniversaire de diplôme
et si vous avez effectué un minimum de 1607 heures sur les 36 derniers mois dans votre fonction,
OU

- une remise à niveau si votre date anniversaire de diplôme est dépassée ou si vous avez effectué moins de 1607 heures sur les 36 derniers mois dans votre fonction.

Dates de la formation

- Nous consulter

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Pour tout besoin spécifique nécessitant une adaptation de la formation, nous vous invitons à contacter le référent handicap : envergure.referenthandicap@actualgroup.com

Lieu de formation

La formation est dispensée au sein de notre organisme de formation et sur des sites partenaires.

Nos locaux sont dédiés à la formation. Ils sont conformes aux exigences légales en matière d'hygiène et de sécurité inscrites dans le Code du Travail.

- ENVERGURE CHANGE (53)
- ENVERGURE SARCELLES (95)

Contacts

- **CHANGE (53)** : Sandrine DUMAS

sandrine.dumas@actualgroup.com / 07 56 18 42 11 ou 02 49 74 74 73

- **SARCELLES (95)** : Christian VALETTE

christian.valette@actualgroup.com / 07 78 41 53 73 ou 02 49 74 74 73